

DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME

DELIBERATION du CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION du MOIS de JUIN 2019

SEANCE du MARDI 25 JUIN 2019

MOYENS GENERAUX Finances et comptes publics

Compte Administratif 2018 et compte de gestion du Payeur Départemental pour ce même exercice

N° 3.12 du bordereau

Séance présidée par Madame Pierrette DAFFIX-RAY
Vice-Présidente du Conseil départemental

Étaient présents :

M. Jean-Yves GOUTTEBEL, M. Alexandre POURCHON, Mme Pierrette DAFFIX-RAY, M. Serge PICHOT, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gérard BETENFELD, Mme Dominique GIRON, M. Olivier CHAMBON, M. Bernard SAUVADE, Mme Dominique BRIAT, M. Gérald COURTADON, Mme Nicole ESBELIN, M. Laurent DUMAS, M. Pierre DANIEL, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, M. Claude BOILON, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Jocelyne BOUQUET, Mme Annie CHEVALDONNÉ, M. Jean-Luc COUPAT, Mme Catherine CUZIN, M. Jean-Paul CUZIN, Mme Caroline DALET, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE-LE-GARS, M. Jacky GRAND, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Monique POUILLE, M. Patrick RAYNAUD, M. Pierre RIOL, Mme Monique ROUGIER, Mme Elise SERIN, Mme Bernadette TROQUET.

Absents ou excusés :

M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, M. Jean-Marc BOYER, Mme Nathalie CARDONA, M. Lionel CHAUVIN, Mme Elisabeth CROZET, Mme Nadine DÉAT, M. Antoine DESFORGES, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUEDOUAH-VALLEE, M. Florent MONEYRON, M. Lionel MULLER, M. Flavien NEUVY, M. Bertrand PASCUTO, Mme Anne-Marie PICARD, M. Jean PONSONNAILLE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK.

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier son article L. 3211-1,

Vu l'instruction M52 relative à la comptabilité des Départements,

Vu les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT

EXPOSÉ

L'instruction M52 sur la comptabilité des Départements précise que le vote du Compte Administratif et du compte de gestion du Payeur Départemental constitue l'arrêté des comptes du Département ; cet arrêté permettant de dégager notamment le résultat de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement.

Au-delà de ces seuls résultats, ou solde, l'examen de ces comptes est aussi l'occasion de retracer l'évolution de la situation financière de la collectivité départementale au cours de l'année considérée. Un document annexé à la présente délibération expose ainsi les principaux enseignements que l'on peut dégager de ces comptes.

Cela étant, à la différence du Budget Primitif qui exprime généralement un vote du Conseil départemental sur la politique budgétaire du Département, le Compte Administratif ne constitue effectivement qu'un arrêté des comptes rapprochant le prévu du réalisé et présentant les résultats comptables de l'exercice précédent.

Sur proposition du Vice-Président délégué du Conseil départemental en charge des moyens généraux et du Rapporteur Général du Budget,

Après en avoir délibéré en séance publique, le quorum étant atteint,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés, le Président du Conseil départemental s'étant retiré au moment du vote,

① - **d'arrêter** le Compte Administratif (budget principal, budget annexe du site de Charade) afférent à l'exercice budgétaire 2018 pour les montants indiqués (mouvements budgétaires) ci-après :

- Budget principal :

Section de fonctionnement :

Recettes :	677 393 990,41 €
Dépenses :	635 330 988,48 €
Résultat de l'exercice 2018 :	42 063 001,93 €
Résultat reporté :	20 003 446,13 €
Résultat global de fonctionnement :	62 066 448,06 €

Section d'investissement :

Recettes :	163 968 851,65 €
Dépenses :	175 825 464,52 €
Résultat de l'exercice 2018:	- 11 856 612,87 €
Résultat reporté :	- 27 153 767,46 €
Résultat global d'investissement :	- 39 010 380,33 €

Résultat global de clôture au 31 décembre 2018 : 23 056 067,73 €

- Budget annexe du site de Charade :*Section de fonctionnement :*

Recettes :	695 366,34 €
Dépenses :	749 099,92 €
Résultat de l'exercice 2018 :	- 53 733,58 €
Résultat reporté :	0
Résultat global de fonctionnement :	- 53 733,58 €

Section d'investissement :

Recettes :	200 719,23 €
Dépenses :	40 093,35 €
Résultat de l'exercice 2018 :	160 625,88 €
Résultat reporté :	- 204 599,14 €
Résultat global d'investissement :	- 43 973,26 €
Résultat global de clôture au 31 décembre 2018 :	- 97 706,84 €

Seront joints à la présente délibération, pour être transmis au représentant de l'Etat :

- le document chiffré intégral adopté par le Conseil départemental,
- les différentes annexes prévues par les textes en vigueur.

② - **de donner quitus** au Payeur Départemental de la présentation de son compte de gestion des recettes et des dépenses pour l'exercice 2018 (budget principal et budget annexe) dont les écritures concordent avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil départemental.

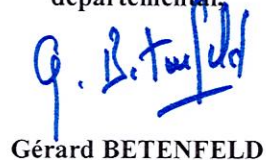
Transmission au Représentant de l'Etat
N° le
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Clermont-Ferrand, le
P/le Président du Conseil départemental,
Signé : Claude BOILON
Gérard BETENFELD

Le Rapporteur Général du Budget,



Claude BOILON

Par délégation du Président,
le Vice-Président du Conseil
départemental.



Gérard BETENFELD

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : CA 2018 Délibération CD 63

Date de transmission de l'acte : 08/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2019

Numéro de l'acte : 19_07260 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 063-226300010-20190625-19_07260-DE

Date de décision : 25/06/2019

Acte transmis par : Pierre JARSAILLON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires